



AKTO signe une convention d'objectifs et de moyens avec le Conseil régional de Normandie pour renforcer le développement de l'apprentissage dans le cadre de son plan d'actions régional "Alternance" 2022

Caen, le 9 mai 2022. Engagés en faveur du développement de l'apprentissage et de l'insertion dans l'emploi, Jean Hédou, et Patrick Tuphé, représentant la Présidence d'AKTO-participeront lundi 9 mai à l'Assemblée apprentissage du Conseil régional de Normandie. À cette occasion, une convention d'objectifs et de moyens sera signée entre AKTO et la Région Normandie. Celle-ci vise à favoriser un travail coopératif avec les CFA régionaux et l'OPCO afin d'orienter les jeunes vers les métiers des branches d'AKTO, et d'encourager le développement de l'alternance dans la région. Cette signature intervient dans le cadre du plan d'actions régional "Alternance" 2022 de l'OPCO.

Avec une progression de 37% entre 2020 et 2021 du nombre de contrats d'apprentissage au plan national, l'alternance s'est imposée comme un tremplin vers l'emploi durable. En Normandie, l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage financés par AKTO a atteint 41% en 2021 (soit 3 071 contrats versus 2 173 en 2020). Cette progression résulte de la forte mobilisation des équipes de conseil d'AKTO pour promouvoir le dispositif auprès des entreprises, notamment celles confrontées à de grandes difficultés de recrutement.

Le développement de l'alternance constitue l'une des missions essentielles confiées aux OPCOs à la suite de la loi Avenir Professionnel de 2018. Il s'agit de l'une des priorités d'AKTO qui, par son expertise et son interface opérationnelle, contribue au développement des politiques d'intervention des branches professionnelles en matière d'alternance. L'objectif d'AKTO est ainsi d'**accompagner 110 000 nouveaux contrats en 2022, grâce à un plan d'actions ambitieux**, intitulé "**Alternance 2022**", qui se décline en 4 axes dans chaque région.

Axe 1 : Informer et accompagner les entreprises

L'action d'AKTO commence par l'information et la sensibilisation des entreprises, en premier lieu celles qui ne recourent pas à l'alternance. Il est primordial pour l'OPCO de multiplier les réunions collectives afin d'expliquer le fonctionnement de l'alternance et les avantages qu'elle représente pour les entreprises et les alternants. **En 2021, près de 200 réunions ont été organisées par AKTO auxquelles ont participé 5 000 entreprises.** À titre

d'exemple, la direction régionale d'AKTO en Normandie a réalisé 26 réunions sur le thème de l'alternance auxquelles ont participé 493 entreprises. **L'objectif est de contrer les idées reçues et les freins à l'alternance et d'accompagner les entreprises à s'approprier ce dispositif dans leur politique de recrutement** : AKTO a la volonté de développer une culture de l'alternance dans toutes les entreprises de ses branches professionnelles.

Axe 2 : Renforcer les liens avec les OFA/CFA

Le dialogue autour de l'alternance doit aussi se développer avec les CFA ou les OFA. C'est pourquoi, AKTO souhaite organiser, dans chaque région, des événements réunissant l'ensemble des CFA afin de leur présenter les enjeux et les attentes des branches professionnelles. En 2021, **plus de 500 réunions ont été organisées par AKTO auxquelles ont participé 2 500 organismes de formation**. En Nouvelle-Aquitaine, la direction régionale a lancé en 2021 son "club des CFA" avec pour objectif d'améliorer la sécurisation des contrats d'apprentissage notamment en échangeant sur les expériences de chacun. À cette occasion, **les représentants d'AKTO, des branches professionnelles et des principaux CFA ont engagé un dialogue de qualité pour préparer la rentrée 2022**.

Axe 3 : Engager une négociation et contractualiser des conventions régionales

Les équipes dédiées à l'apprentissage, constituées dès 2020 au sein de chaque direction régionale d'AKTO, ont notamment pour mission de développer, voire renforcer, la dimension partenariale dans leur territoire. Ainsi, **les directions régionales d'AKTO sont engagées avec les Conseils régionaux, dans une complémentarité territoriale d'action en faveur de l'alternance**. Par son expertise et son interface opérationnelle, AKTO contribue au développement des politiques d'intervention des branches professionnelles en matière d'alternance. En 2021, plusieurs conventions d'objectifs et de moyens ont ainsi été signées pour le développement de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'orientation avec les Conseils régionaux du **Centre Val de Loire** et de la **Bourgogne-Franche-Comté**. Dans les prochaines semaines, seront également conclues des conventions régionales d'objectifs et de moyens à **La Réunion, en Guyane et en Hauts de France**.

C'est dans ce cadre qu'intervient lundi 9 mai la signature de la convention en Normandie, fruit d'une négociation menée tout au long de l'année 2021. **L'objectif fixé est d'agir en complémentarité et en concertation sur trois grands axes : l'orientation et la cohérence de l'offre de formation en alternance, la qualité des formations et l'accessibilité de l'apprentissage pour les jeunes comme pour les employeurs**.

Le président d'AKTO, Jean Hédou, se félicite de la signature de cette convention normande qui illustre l'efficacité de la stratégie régionale pour le développement de l'alternance: *"AKTO joue un rôle essentiel dans le développement de l'alternance partout sur le territoire ; la signature de cette nouvelle convention en Normandie démontre notre volonté de développer conjointement une politique de formation ambitieuse"*.

"La réussite du développement de l'alternance passe par la concertation permanente entre AKTO, les branches professionnelles, les organismes de formation et les conseils régionaux" ajoute **Patrick Tuphé, représentant la Vice-Présidence d'AKTO**.

Axe 4 : Renforcer l'attractivité des métiers et promouvoir l'alternance

Enfin, la dernière mission d'AKTO en région est d'**assurer la visibilité des branches et de leurs métiers sur les salons d'orientation et d'alternance**. Lors de ces événements, les experts du pôle d'activité alternance d'AKTO assurent la promotion de l'alternance auprès des jeunes et de leurs familles. Ils les invitent à **choisir la voie de l'alternance et à s'orienter vers les formations préparant aux métiers de nos branches professionnelles, qui offrent des perspectives d'emploi et d'évolution professionnelle**. En 2021, AKTO a ainsi participé à 70 salons partout sur le territoire, **dont 5 en Normandie**.

Contact presse :

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 06 48 78 13 88

A propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.